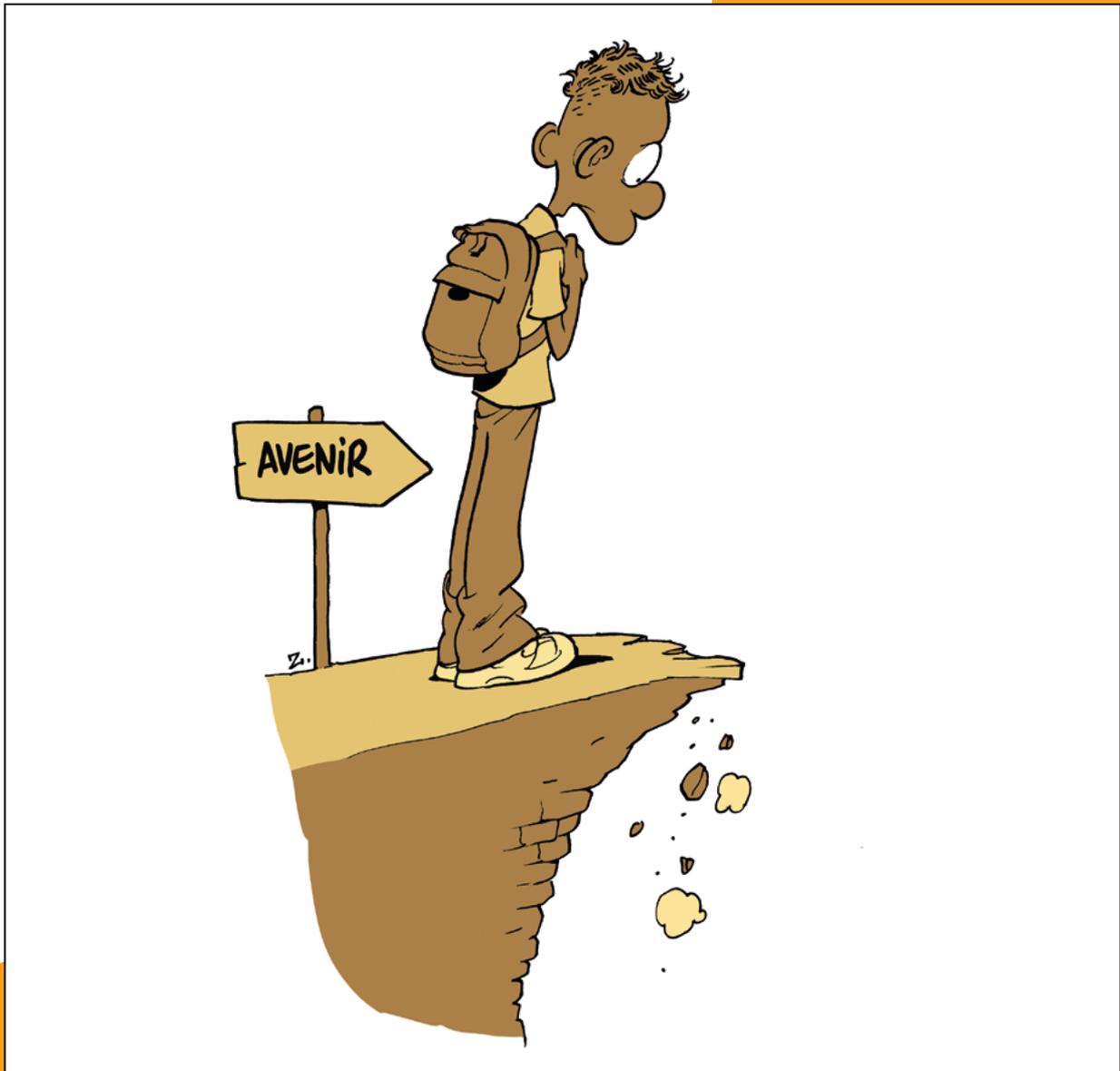


NOU[S]VELLES



DOSSIER

JEUNES ET DÉBOUTÉS (3-5)

SERVICE

LES 60 ANS DE BEL ÂGE (7)

(ÉDITO) DONNER DES CLÉS D'AVENIR

« *Jeunes et déboutés: des vies en suspens* ». C'est le nom de la campagne lancée cette année par la Coordination asile et l'ODAE, et dont le CSP est l'un des fers de lance. Un rapport et des vidéos étayaient la campagne, à laquelle participe une soixantaine de jeunes arrivé-e-s en Suisse entre 2014 et 2016, âgé-e-s de 15 à 25 ans. Ils y expriment une grande souffrance, issue de l'expérience de la migration, puis du ghetto administratif dans lequel ils sont forcés.

Voilà des années que le CSP et ses partenaires dénoncent une situation particulièrement intolérable, s'agissant de mineurs et de jeunes adultes dont les rêves et les projets de formation sont tués dans

l'œuf (voir aussi « *Les Nouvelles* » de novembre 2019). Ces jeunes vivent une précarité qui impacte gravement leur santé physique et psychique. Les condamner à ne rien faire, c'est aussi priver notre économie de ressources et les employeurs de jeunes à former, dans des secteurs où ils manquent justement.

Grâce à notre action de plaidoyer et au développement de nos prestations en matière de réinsertion, des solutions individuelles peuvent être trouvées. C'est le cas pour Mohammad, Morteza et Abel, trois jeunes requérants qui, sans l'engagement du CSP et de ses partenaires de Tourbillon, notamment, seraient coincés dans une non-existence

sociale. Aujourd'hui, avec une motivation et un courage inouïs, ils poursuivent leurs parcours de formation au sein de deux boutiques Renfile et du Vestiaire social.

Depuis plus de treize ans, le CSP est engagé pour accompagner des personnes dans leur réinsertion professionnelle. Chaque année, plus de 60 personnes bénéficient de suivis personnalisés qui peuvent déboucher sur des démarches de validation des acquis, l'obtention d'une attestation fédérale professionnelle (AFP) ou un CFC.

La formation professionnelle et continue est un droit pour lequel le CSP s'engage pour toutes et tous. Dans ce domaine comme ailleurs,



© Alain Grosclaude

notre agilité repose sur la combinaison de nos prestations. C'est grâce aux compétences croisées de nos services de consultation, d'un pôle ressources humaines et réinsertion renforcé, et de la dynamique de nos magasins Renfile, que des solutions originales sont inventées. Nous vous remercions de les rendre possibles et de les encourager par vos dons.

Alain Bolle

(DANS LES COULISSES) LA CHEVILLE OUVRIÈRE DU CSP

Marianna Romano a pris sa retraite en octobre dernier, après deux décennies d'impeccables services. Le CSP lui adresse ses remerciements émus.

Discrète et menue, Marianna Romano est un modèle de rigueur et d'engagement. Embauchée au CSP en 2001 en tant qu'assistante par Pierre-Alain Champod, elle termine sa carrière aux côtés de l'actuel directeur Alain Bolle. Sa marque de fabrique? Une remarquable polyvalence et une plume irréprochable, dont le CSP a beaucoup bénéficié.

POURQUOI LE CSP ?

« *Le CSP était déjà une institution sociale importante à Genève. Pendant l'été 2001, des occupations d'églises et de temples par des sans-papiers et des requérants d'asile déboutés ont eu lieu dans plusieurs cantons romands. Des collectifs de soutien ont été créés, dans lesquels le CSP était impliqué. Cela m'a donné envie de m'engager dans une association qui défend les plus faibles et qui promeut plus de justice sociale. Je partage ces valeurs et je suis fière d'avoir pu contribuer, à mon niveau, au bon fonctionnement de cette belle institution.* »

CE QUI A CHANGÉ EN 20 ANS

« *À mon arrivée, le CSP comptait 60 employé.e.s. Aujourd'hui, il en compte environ 110 et je ne connais plus tous mes collègues! Surtout après ces deux dernières années compliquées par la pandémie.* »

Les révisions de loi successives ont beaucoup restreint le droit d'asile. Le nombre de personnes en difficulté est toujours en augmentation et nos permanences sont très chargées. Quand bien même le CSP aurait les moyens d'engager plus de juristes ou de travailleurs sociaux, je crois qu'il y aurait toujours des demandes non satisfaites. Nos réceptionnistes font un important travail d'écoute pour expliquer le fonctionnement de nos permanences.

J'ai participé au premier samedi de distribution alimentaire aux Vernets l'année dernière et j'ai été très touchée par la détresse de ces milliers de personnes qui font la queue pendant des heures pour



© Antoine Lehmann

obtenir un sac de nourriture. Je n'avais encore jamais vu une telle situation en Suisse. Je n'oublierai jamais ces images dramatiques. »

SES PROJETS POUR LA SUITE

« *J'ai aimé dans mon travail la diversité des tâches et l'autonomie dont j'ai joui. Comme les besoins évoluent, le CSP doit s'adapter et trouver des solutions aux diverses problématiques. Avec un directeur hyperactif comme Alain Bolle, mon travail a été très varié. Je me suis efforcée de le décharger le plus possible des tâches administratives.* »

« *Je me réjouis désormais de n'avoir plus que ma papperasse personnelle*

à gérer! Dans un premier temps, je souhaite ne rien faire. Ensuite, je choisirai probablement un engagement associatif ou de quartier. J'ai aussi envie de consacrer plus de temps à ma famille élargie et de rencontrer plus souvent mes ami.e.s qui n'habitent pas dans le canton. J'adore marcher et j'aimerais bien me lancer sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. »

Tout le CSP joint sa voix et ses vœux à ceux d'Alain Bolle pour la remercier et lui souhaiter un nouveau cap ensoleillé!

**Propos recueillis par
Carine Fluckiger**

[DOSSIER] JEUNES ET DÉBOUTÉS : DES VIES EN SUSPENS

Un rapport élaboré cette année par la Coordination asile et l'ODAE¹ dénonce la situation dramatique qu'est celle de jeunes privés d'avenir, faute d'avoir un statut de réfugiés. Un collectif auquel participe le CSP se bat pour qu'ils puissent se former et retrouver une place dans la société.

Lucine Miserez, comment est né le rapport auquel vous avez contribué?

La Coordination asile.ge travaille depuis plusieurs années sur la question des RMNA (voir lexique ci-contre). En 2019, le Grand Conseil genevois a adopté deux motions qui visaient à faciliter la formation, l'insertion professionnelle et l'accès à un statut pour les personnes déboutées dont le renvoi n'est pas réalisable. Face à l'absence de propositions concrètes du Conseil d'État, nous sommes allés à la rencontre de ces jeunes. Le processus de réflexion, la réalisation et le rapport lui-même ont été rendu possibles par la dimension collective du travail.

Qui sont ces jeunes?

Il s'agit à Genève de 60 personnes qui ont entre 15 et 25 ans, arrivées en Suisse entre 2014 et 2016 pour y demander l'asile. Ces jeunes ont fui leur pays pour entreprendre une longue route migratoire, au péril de leur vie. C'est en partie pour cette raison qu'ils ne rentreront jamais chez eux de leur plein gré. Ces personnes ont toutes reçu par la suite une décision négative et leurs projets sont bloqués.

Avez-vous pu les rencontrer?

C'est là tout le sens de notre démarche. Nous avons rencontré ces jeunes à plusieurs reprises. De ces entretiens et des questionnaires qu'ils ont remplis, il est ressorti qu'ils souffrent de leur invisibilisation dans l'espace public et de l'absence de perspectives. La décision négative qu'ils ont reçue s'apparente à un coup de massue dans leurs parcours et l'espoir d'obtenir une protection. Le but



© DR

de notre démarche est de rendre visibles celles et ceux qui étaient jusqu'alors invisibles et qui sont actuellement encore dans une impasse administrative. Parallèlement à la publication du rapport, des témoignages vidéo ont été réalisés en collaboration avec l'association Vivre ensemble².

Qu'est-il ressorti de ce rapport?

Nous avons tâché de décrire les difficultés concrètes qu'ils rencontrent quotidiennement avec un papier blanc (voir lexique). L'aide d'urgence à laquelle ils sont soumis les fragilisent non seulement d'un point de vue matériel mais aussi psychologique. La plupart d'entre eux resteront durablement en Suisse. Ils sont condamnés à une attente sans fin et ne bénéficient d'aucune perspective professionnelle ni de formation.

Quelles sont vos revendications?

Les autorités genevoises devraient permettre aux jeunes déboutés et sans statut légal d'avoir la possibilité d'accéder et de poursuivre la formation choisie en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités au moins jusqu'à 25 ans. Nous demandons aussi qu'ils puissent terminer une formation entamée, même quand leur renvoi est exécutable. Et enfin, que leur régularisation soit facilitée et soutenue, d'autant plus quand ils sont arrivés en Suisse avant l'âge des 25 ans. Des solutions doivent être trouvées à Genève pour les

sortir de cette impasse.

Depuis la publication du rapport, rien n'a concrètement changé. Par conséquent, notre action n'est pas terminée. Nous allons continuer à agir pour trouver des solutions individuelles, tout en essayant de faire changer les pratiques afin que tous ces jeunes puissent bénéficier d'opportunités. Ils le méritent.

Propos recueillis par
Antoine Lehmann

¹ Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers

² Pour visionner les vidéos : <https://www.youtube.com/watch?v=zEOlWQWhy7U>

[+] L'INVITÉE



© Eric Rosset

Lucine Miserez travaille comme assistante sociale au Service réfugiés du CSP depuis quinze ans. Elle préside depuis 2007 la Coordination asile genevoise, où elle assure un important travail de lobbying et de réseau.

[+] LEXIQUE DE L'ASILE

- **RMNA** : personne mineure qui, hors de son pays d'origine, n'est accompagnée ni d'un parent, ni d'un représentant légal ou coutumier. Elle a droit à des mesures spéciales de protection durant toute la procédure d'asile.
- **Débouté** : personne ayant reçu une décision de renvoi exécutoire suite au rejet de sa demande d'asile en procédure ordinaire ou par décision de non-entrée en matière (NEM). N'ayant plus le droit de séjourner en Suisse, la personne n'a pas de permis, mais un document de contrôle en vue du départ. Pour survivre, elle peut demander une aide minimale : l'aide d'urgence.
- **Aide d'urgence** : les personnes frappées de NEM ou de renvoi perdent le droit de travailler et sont exclues de l'aide sociale. Elles sont réduites à l'aide d'urgence, qui consiste en une prestation de survie. Imposant un contrôle administratif intense, parfois quotidien, l'aide d'urgence est conçue comme un dispositif d'incitation au départ.
- **Papier blanc** : établi par l'Office cantonal de la population et de la migration (OCPM), ce document donne accès à l'aide d'urgence. Il vise également à contrôler les personnes déboutées en leur imposant un passage régulier à l'OCPM, où elles sont encore régulièrement menacées de renvoi. Il s'agit souvent du dernier papier qui atteste de l'existence administrative de son détenteur. Dans les faits, c'est un simple bout de papier blanc, mille fois plié et tamponné.

Sources : CSP Genève et Vivre ensemble (asile.ch/memots)

[DOSSIER] LES EMPÊCHEURS D'AVENIR

À 23 ans, Maxamud se retrouve bloqué dans un *no man's land* administratif qui l'oblige à renoncer à ses rêves de formation professionnelle.

Maxamud avait 15 ans seulement lorsqu'il a quitté seul son pays d'origine, la Somalie. Après deux ans de voyage, il arrive en Suisse en 2015, âgé alors de 17 ans. D'abord aux prises avec le règlement Dublin, Maxamud vit une période difficile où il lui est interdit de suivre un cursus scolaire.

Une nouvelle demande lui ouvre enfin pendant deux ans le champ des possibles. S'ensuivent des cours intensifs de français et plusieurs stages. Grâce à ces derniers, il se découvre une nouvelle passion : la cuisine, et plus particulièrement la boulangerie-pâtisserie, dont la seule évocation fait apparaître un sourire sur son visage.

Malheureusement, le rejet définitif de sa demande d'asile lui sera confirmé en 2020. « *J'ai dû arrêter mon stage de boulanger-pâtissier à cause de mon papier blanc* », le fameux document de contrôle donnant accès à l'aide d'urgence, mais qui interdit toute activité professionnelle et toute formation duale, tout en soumettant son détenteur à une procédure contraignante de surveillance. Depuis, Maxamud ne peut plus exercer d'activité professionnelle. Son projet de formation en pâtisserie s'écroule, presque plus rien ne rythme ses journées.

Du fait de la situation politique en Somalie, l'exécution de son renvoi semble peu probable. Mais il reste



© Antoine Lehmann

paralysé par son statut qui l'empêche de se former. Pour maintenir une activité physique, mentale et sociale, il retrouve deux fois par semaine des amis pour jouer au football. Il rêve même de devenir arbitre un jour.

Après six années passées en Suisse, combien de temps Maxamud restera-t-il coincé sans pouvoir s'imaginer de futur ?

Antoine Lehmann

[DOSSIER] UN PARCOURS HORS NORMES

Abel entamera en janvier un stage au Vestiaire social en vue de l'obtention d'une maturité professionnelle. Un lieu qui résonne d'une manière particulière pour lui, puisqu'il en avait bénéficié en 2015, après avoir fui seul l'Érythrée.

En arrivant en Suisse à l'âge de 17 ans, Abel ne s'imaginait jamais étudier. « *Mon objectif, c'était juste d'apprendre le français. J'étais à fond pour le réaliser.* »

Aujourd'hui, Abel parle parfaitement le français et le tigrigna, sa langue maternelle. Après seulement un an et demi en classe d'accueil à Genève, il parvient en 2018 à intégrer une classe d'insertion à l'École de culture générale (ECG) Henri-Dunant. Trois ans plus tard, il décroche son certificat ECG.

Accompagné par Marie-Claire Kunz et Lucine Miserez, respectivement juriste et assistante sociale au Service réfugiés du CSP, Abel a toujours une demande de permis en cours. Comme de nombreux autres jeunes Érythréens en Suisse, il été débouté de sa demande d'asile.

C'est grâce au CSP que son CV atterrit sur le bureau de Typhaine

Guihard : « *C'était en juillet dernier. Il devait réaliser un stage de huit semaines pour être admis en maturité professionnelle. Tout a été très vite* », se souvient la responsable du Vestiaire social.

Avant son premier stage, Abel n'avait que des souvenirs flous du Vestiaire social. À son arrivée à Genève il y a six ans, il s'y était présenté comme bénéficiaire, accompagné de son assistante sociale, à un moment où il ne parlait pas encore le français. « *Parfois, j'ai de la peine à réaliser le chemin parcouru.* »

Lors de ce stage, il se formera à toutes les activités, du tri au rangement, en passant par le nettoyage et le service aux bénéficiaires. « *Il faut être polyvalent pour travailler au Vestiaire social* », relève-t-il. « *Ce que je préfère, c'est le contact avec les personnes qui nous sollicitent. On rencontre des gens différents.*



© Eric Roset

C'est intéressant de discuter avec eux. »

Admis en maturité spécialisée, Abel doit encore trouver un stage, de 22 semaines cette fois. « *Il avait cherché partout et était désespéré* », raconte Typhaine Guihard. « *C'est difficile pour un jeune de trouver une place de stage. Ça l'est encore plus quand on est un requérant débouté.* »

De son côté, Typhaine Guihard travaille sur un programme de formation : « *Cela dépendra notamment de la thématique de stage qu'Abel*

choisira. J'aimerais lui ouvrir le maximum de portes et lui offrir une vue d'ensemble de l'aide d'urgence à Genève. Cela pourra passer par des journées réseaux avec les partenaires. »

Une collaboration qu'elle est impatiente de démarrer : « *Accompagner des personnes comme Abel fait pleinement partie de la mission du CSP. En plus, il est brillant et apprend vite. Il est volontaire et dynamique. On ne pouvait pas passer à côté d'une personne comme lui !* »

Carine Fluckiger

[DOSSIER] APPRENDRE LE MÉTIER DE LA VENTE

Depuis la fin de l'été, les responsables des boutiques des Pâquis et de Plainpalais forment deux jeunes pré-apprentis d'origine afghane. Une expérience pilote qui fait l'unanimité!

Ils ont traversé seuls les mers et les déserts. Ils avaient entre 15 et 19 ans à leur arrivée en Suisse, où ils cherchaient une terre d'espoir et d'asile. Ils se sont heurtés à des bastions administratifs.

« Certains de ces jeunes ont été scolarisés dans leur pays, d'autres peu ou pas du tout », commente Karin Breuninger, responsable du Service insertion du CSP. « Les traumatismes qu'ils ont vécus avant ou pendant leur voyage expliquent en outre qu'ils puissent avoir de la peine à mobiliser leurs compétences et présenter des troubles cognitifs. »

Aussi ces jeunes, après avoir été intégrés par le Département de l'instruction publique dans des classes d'accueil, ne sont-ils pas toujours à même de s'inscrire dans une filière de formation ou d'études normale. « À la sortie d'ACCES II, ils se retrouvent majeurs et parfois complètement démunis. »

UNE SECONDE CHANCE

Dès 2019, certains jeunes étaient accueillis par la Fondation PRO, en partenariat avec le DIP: un jour d'école par semaine pour compléter leurs connaissances de base, quatre jours par semaine de stage chez PRO.

Mais ce n'était pas toujours suffisant pour permettre à ces adultes en herbe aux parcours accidentés d'embrasser une formation certifiante sous la forme d'un CFC ou d'une AFP. Un nouveau projet, chapeauté par PRO avec ses partenaires de Tourbillon, le DIP, le Bureau de l'intégration des étrangers et l'Hospice général, a donc vu le jour à la rentrée 2021. Son objectif: offrir un second tremplin à ces jeunes, en leur proposant une année de pré-apprentissage dans un panel de formations, et consolider leur maîtrise du français.

MOHAMMAD ET MORTEZA

C'est dans ce projet que s'inscrivent Mohammad et Morteza, tous deux originaires d'Afghanistan et arrivés seuls en Suisse vers l'âge de 15 ans. Depuis le 30 août, Anne Sarro et Valentine Gay les accueillent à la boutique des Pâquis et de Plainpalais.

Dans la liste de formations possibles, tous deux avaient coché en premier la gestion du commerce de détail. « Mon vrai grand rêve, c'est de travailler dans une crèche », raconte Mohammad. « Mais il faut avoir un très bon niveau de français et on ne peut pas y travailler comme pré-apprenti. »

« J'ai travaillé toute ma vie en Iran, où s'était installée ma famille. Je n'ai jamais été à l'école. En arrivant en Suisse, j'ai dû apprendre le français, mais aussi à lire et à écrire », poursuit le jeune homme d'une voix douce.

Anne Sarro, la responsable de la boutique des Pâquis, se réjouit de ses progrès: « Que ce soit à la caisse ou dans la relation avec les clients, il ne fait pas d'erreur. Il se montre très motivé. Et la motivation, cela fait déjà la moitié du travail! »

Morteza, quant à lui, est plus à l'aise pour parler en français. « Mais écrire, c'est vraiment compliqué. Je travaille aussi ça avec Valentine. Ça m'aide beaucoup de pouvoir faire des cours en tête à tête. »

En plus de l'immersion dans le domaine de la vente à raison de quatre jours par semaine, le programme mis en place par le CSP inclut une heure par jour d'études dispensées par les responsables des boutiques, qui suivent elles-mêmes une formation EduPro pour l'encadrement d'apprentis. Une demi-journée par semaine se passe également dans les murs de



Valentine Gay et Morteza à la boutique de Plainpalais.



Naïma Aounallah-Haddar, Mohammad et Anne Sarro (boutique des Pâquis).

la Fondation PRO, où les jeunes pré-apprentis étudient la culture générale et l'informatique. D'autres temps de formation liés à la vente, à l'environnement de travail et à des connaissances spécifiques seront aménagés selon les objectifs de niveau fixés pour Mohammad et Morteza.

SOIF D'APPRENDRE

Par rapport à d'autres personnes qu'elles ont encadrées, les deux responsables relèvent l'incroyable

soif d'apprendre de leurs pré-apprentis. « Il en amasse, du travail! », relève Valentine Gay. « Il a le potentiel d'un excellent vendeur. Il se montre empathique et attentif avec la clientèle. Il est très preneur de tout ce que je peux lui apprendre. » Morteza, de son côté, se dit ravi: « Le stage que je faisais avant dans la logistique était très physique. J'avais envie d'apprendre quelque chose de nouveau. Je suis trop content d'être ici! »

Carine Fluckiger

(+) UNE FORMATION SUR MESURE

C'est une nouvelle prestation en insertion que propose avec ce programme le CSP, souligne Karin Breuninger. « Les deux candidats sortent du lot. Ils ont une grande capacité à apprendre et à prendre leur parcours en main. Nous partons de leurs besoins pour construire la formation avec et autour d'eux. Il s'agit donc d'un nouveau concept clé en mains qui pourra servir à d'autres types d'accompagnements en réinsertion. »

(CRI DE LA RÉDACTION)**AFGHANISTAN : L'HERMÉTISME DES AUTORITÉS SUISSES**

Alors que l'arrivée des talibans sonne le glas en Afghanistan, la Confédération maintient une position qui laisse sans espoir les proches des Afghans de Suisse.

Les talibans ont reconquis en août le contrôle de l'Afghanistan. La prise de Kaboul a donné lieu à des images spectaculaires de ruée vers les avions, témoignant du souffle d'un puissant vent de panique qui s'est propagé jusqu'à chez nous: de nombreux ressortissants afghans, inquiets à juste titre pour leurs proches, se sont adressés au CSP pour nous demander de les aider. Au point que nous avons dû exceptionnellement organiser des séances d'information collective.

219 RÉFUGIÉS

Le hic, c'est que nous n'avions aucune nouvelle rassurante à leur communiquer. Seules 219 personnes ayant travaillé pour la Suisse (et leurs proches) ont pu bénéficier de l'asile après avoir été

évacuées par le DFAE. Toutes les autres se sont retrouvées prises au piège des nouveaux maîtres de Kaboul.

Le CSP, de concert avec d'autres organisations et partis politiques, a rapidement demandé à ce que des visas humanitaires puissent être délivrés à partir de pays limitrophes, où certains Afghans menacés parviennent à fuir. C'est ce qui s'est pratiqué par exemple en 2013 au moment le plus fort de la guerre en Syrie, à partir de pays comme le Liban ou la Turquie. Mais cette fois, le Conseil fédéral s'est montré totalement hermétique à tout effort dans ce sens, adoptant l'attitude des autres pays européens (Royaume-Uni mis à part) qui craignaient de se montrer « trop généreux ».



Kaboul, le 26 août 2021. © Giorgos Moutafis

Nos juristes n'ont donc que peu de solutions à proposer aux Afghans qui les consultent – une impuissance avec laquelle il est souvent difficile de composer. Pendant ce temps, en Afghanistan, les adolescentes ne peuvent plus étudier, les journalistes sont contraints de servir la propagande ou de se cacher, de petites manifestations sont violemment réprimées... Et ce n'est sans doute qu'un début. Nous

continuerons d'entamer les rares démarches qui peuvent l'être¹ et de demander le plus bruyamment possible aux autorités suisses de protéger au moins les plus vulnérables. De nombreuses vies sont en jeu.

Aldo Brina

¹ Voir <https://csp.ch/geneve/afghanistan/>

(PLAIDOYER) DETTES ET ASSURANCE MALADIE

Une réforme de la LAMal mettra prochainement fin au scandale des dettes d'assurance maladie transmises aux enfants. Le plaidoyer du CSP, avec les autres membres de DCS, a enfin porté.

Le CSP s'est battu pendant de nombreuses années pour faire cesser une pratique qui consistait à demander aux enfants, devenus majeurs, les primes d'assurance maladie que leurs parents n'avaient pas payées durant leur minorité. Il en résultait que de jeunes adultes commençaient parfois leur vie avec de lourdes dettes, sans avoir reçu une seule facture et souvent sans même être au courant de ces impayés.

Dès 2012, le CSP interpellait le conseiller fédéral Alain Berset pour le rendre attentif au problème et lui demander de protéger les enfants de l'endettement de leurs parents. Ce travail de lobbying s'est poursuivi à travers l'association faîtière Dettes Conseils Suisse (DCS), dont le CSP est membre.

Malheureusement, changer une loi, même pour un sujet qui devrait mettre tout le monde d'accord, peut souvent prendre des années. Plusieurs motions se sont ainsi succédées devant le Parlement fédéral sans trouver grâce aux yeux d'une majorité de députés.

Aujourd'hui, nos efforts, combinés avec ceux des autres membres de DCS, semblent enfin avoir porté leurs fruits. En effet, dans le cadre d'un projet de révision globale de l'art. 64a LAMal (qui concerne le non-paiement des primes), la Commission sécurité sociale et santé publique (CSSS) du Conseil national vient d'accepter de mettre fin à cette pratique et de protéger désormais les jeunes majeurs contre le recouvrement de primes nées durant leur minorité.

LES AUTRES AVANCÉES

L'excellente surprise sortie de la CSSS a été l'extension de cette réforme aux jeunes adultes en formation et encore à la charge de leurs parents. Nous avons milité pour cet ajout au projet de loi lors de la procédure de consultation et sommes heureux d'avoir été entendus. Avant de chanter victoire, il faudra toutefois que le Conseil des États emboîte le pas à la Chambre du peuple.

En jeu également dans cette réforme, figure un autre point très important pour les personnes qui consultent le CSP, avec des perspectives nouvelles pour les procédures de désendettement. On le sait, les dettes d'assurance maladie constituent une part importante de

l'endettement de nos consultants. Jusqu'à aujourd'hui, trouver des accords avec les caisses maladie relevait souvent de la mission impossible. Si le projet est adopté dans sa teneur actuelle, les cantons deviendront les propriétaires des créances impayées, ouvrant ainsi la voie à des possibilités de négociation avec ce nouveau créancier.

MAINTIEN DES LISTES NOIRES

Seule ombre à ce tableau réjouissant : le Parlement a pour l'instant décidé de maintenir les listes noires qui permettent dans certains cantons d'exclure les personnes en retard de paiement de l'accès aux soins médicaux ordinaires...

Rémy Kammermann

(SERVICE) 60 ANS, LE BEL ÂGE !

Fondé il y a 60 ans par un groupe de bénévoles du Centre social protestant, le Service Bel âge du CSP compte aujourd'hui près de 400 membres. Sa responsable Anne Davoli revient sur la mission et l'évolution de ce service.

Anne Davoli, comment êtes-vous arrivée au Service Bel âge ?

Avant le CSP, j'ai travaillé pendant une douzaine d'années à la Paroisse protestante de Carouge, où j'ai coordonné des groupes, en majorité de personnes âgées, tels que le Café-Contact, le Cercle d'hommes et un club de couture. J'ai toujours beaucoup aimé dans mon travail favoriser le lien social. J'ai intégré l'équipe du CSP en 2003 comme support administratif et j'ai rejoint Bel âge en 2009. Lorsque j'en ai repris la responsabilité, en 2015, j'ai souhaité élargir le panel d'activités pour toucher le plus grand nombre de personnes du troisième et quatrième âges, en particulier les seniors à mobilité réduite et les personnes souffrant d'isolement.

Quelle était la mission du service à ses débuts ?

Bel âge s'est d'abord appelé « Nouvel âge ». À l'origine, il avait été formé autour d'activités sportives. Il a d'ailleurs été l'un des premiers clubs à Genève à proposer de la gymnastique pour les personnes âgées. C'était une démarche innovante pour l'époque. Le service était alors tourné vers des séjours à la montagne à prix abordables pour les 60 ans et plus, des randonnées à ski ou encore de la natation. Brigitte Baudraz et Marilène Baggiolini, les anciennes responsables, avaient aussi mis en place des cours de cuisine.

Qu'y avez-vous ajouté ?

Il faut garder à l'esprit que la fourchette des âges de nos membres est grande : nous comptons aussi bien des centenaires que de jeunes soixantaines. La convivialité et l'adaptabilité forment l'ADN de Bel âge. L'objectif étant d'améliorer la qualité de vie des seniors en luttant contre leur isolement, il s'agit dès lors d'inventer un panel d'activités stimulantes, qui puisse répondre à tous les besoins. Personne ne

doit être exclu du service pour des raisons liées aux difficultés de l'âge. C'est pour cela que les activités ont été adaptées et que des visites à domicile ont été mises sur pied, en collaboration avec le Service bénévolat. Parmi d'autres nouveautés, nous avons organisé des balades différenciées avec plusieurs niveaux de difficulté et un service chauffeur pour venir chercher en minibus les personnes à mobilité réduite pour les repas « Mangeons ensemble ».

Quelle activité est la plus plébiscitée par vos membres ?

Les balades comme celle le long de la Seymaz ont beaucoup de succès. Plus de 40 personnes se sont inscrites en juin dernier ! Nous avons dû former plusieurs groupes pour nous conformer aux mesures sanitaires. Nos repas « Belle Tablee » prennent aussi de l'ampleur. Nous sommes passés de cinq participants à plus de 30 aujourd'hui.

Une belle anecdote à partager ?

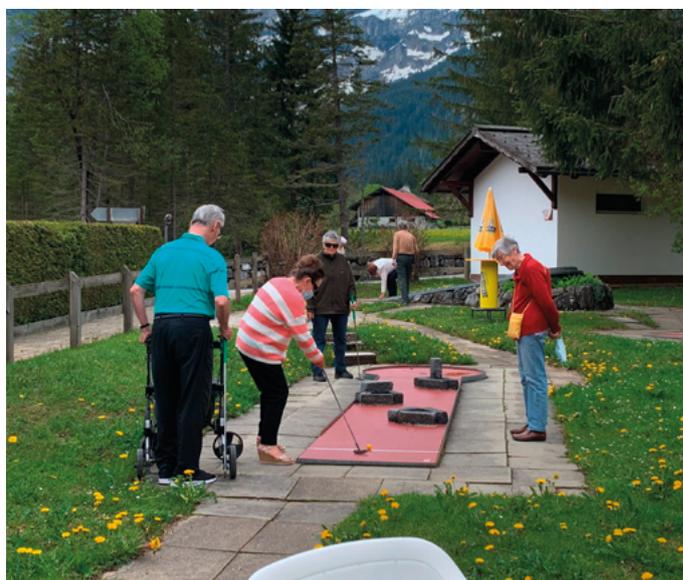
Nous fêtons avec une grande joie cette année les 100 ans d'Hermann Meier, un de nos plus anciens membres. Il me rappelle un séjour mémorable aux Diablerets et une partie de mini-golf à laquelle tout le monde a participé : des plus sportifs aux personnes en déambulateur. Et Hermann, notre centenaire. Les rires, l'entraide et les encouragements dominaient la partie. C'est un exemple parmi tant d'autres de notre volonté de favoriser la convivialité et de réunir tous les publics !

Propos recueillis par
Astrid Maury



© Astrid Maury

Anne Davoli est responsable du Service Bel âge depuis 2015.



© DR

Parmi les souvenirs marquants des membres figure un séjour aux Diablerets émaillé de rires.

(+) LE CONSEIL BEL ÂGE

Constitué d'une dizaine de membres bénévoles, le Conseil Bel âge sert de force de proposition pour l'élaboration des activités du service. Une démarche participative précieuse pour la responsable, attentive à proposer des activités adaptées à tous les publics.

Ce conseil se réunit à raison de trois fois par année pour orienter et valider en amont les programmes Bel âge. La doyenne a plus de 91 ans. Parmi les dernières propositions retenues, la visite du Musée de Carouge nouvellement rénové.

« Les bénévoles occupent aussi une place importante dans l'organisation des excursions », ajoute Anne Davoli. « Les chefs de course élaborent les parcours et s'occupent des questions logistiques. C'est un soutien précieux pour assurer un encadrement de qualité. »

A. M.

(BRÈVE) UN NOUVEAU PANORAMA

En juin dernier, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers, que le CSP soutient depuis ses débuts, a lancé sa nouvelle publication, *Panorama*. Quatre fois par an, ce journal traitera principalement de l'actualité du droit des étrangers et présentera des analyses, des cas d'application et des témoignages. Une revue qui manquait dans le paysage associatif romand.

Pour s'abonner :

> <https://odae-romand.ch/panorama>



(ACTUALITÉ) UNE 5^E BOUTIQUE À CHÊNE-BOURG

Le CSP aura le plaisir d'inaugurer, début décembre 2021, une toute nouvelle boutique à la gare du CEVA, à Chêne-Bourg. Fripes, bijoux et meubles upcyclés garniront les rayons de ce magasin qui, comme nos autres lieux de vente, a pour vocation de former des personnes en réinsertion et de contribuer à financer nos prestations d'aide gratuites.

> Plus d'infos prochainement sur : www.renfile.ch

(IMPRESSUM)

Edition genevoise

Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171
1211 Genève 8
T 022 807 07 00
info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4
IBAN
CH41 0900 0000 1200 0761 4

Tirage

4600 exemplaires

Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

Impression

PCL Presses centrales SA

Ont collaboré à ce numéro

Alain Bolle (directeur),
Aldo Brina (Service réfugiés),
Rémy Kammermann (Service juridique),
Antoine Lehmann (Service réfugiés),
Astrid Maury (rédactrice),
Vanessa Santantoniou (Communication).

Conception et réalisation

www.buxumunic.ch

(SOUTENIR LE CSP) VENTE DE VIN

Nous avons le plaisir de vous proposer notre traditionnelle vente de vin de fin d'année!

Votre commande vous permet de soutenir les personnes qui font appel à nos services de consultation gratuite, tout en distinguant deux vigneron primés de la région.

Depuis cinq générations, le **Domaine Les Hutins** propose des vins primés dans les concours les plus prestigieux de Suisse. La récolte des 19 ha du vignoble est entièrement vinifiée et mise en bouteilles au domaine. Cette famille signe ses vins et défend avec fierté la philosophie du vigneron-encaveur.



Pionnier dans la culture du Merlot à Genève notamment, **le Domaine des Trois Étoiles** est un domaine jouissant d'une excellente réputation. Ses 10 ha de vignes sur le coteau de Peissy sont cultivés sans engrais, pesticides ou autres produits de synthèse, et sont certi-

fiés Bio. Son Merlot 2018 a obtenu la médaille d'or à la Sélection des vins de Genève ainsi que le fameux « Prix spécial des Cafetiers Restaurateurs ».

> www.csp.ch/geneve/don/vente-de-vin

(ADRESSES) RENFILE

BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

BOUTIQUE PAQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

BOUTIQUE CHÊNE-BOURG

Rue des Charbonniers 9

BROCANTE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02

BROCANTE PLAN-LES-OUATES (ESPACE TOURBILLON)

Rte de la Galaise 17
T 022 794 55 40

(SOUTENIR LE CSP) BUDGET DES AUTRES

Créé par le CSP il y a plus de 60 ans, le fonds « Budget des Autres » permet aux familles suivies par notre Service social de payer la facture de trop qu'ils ne peuvent régler sans notre aide. Grâce à ce soutien, nous les aidons à répondre à leurs besoins indispensables, tels que lunettes de vue pour leurs enfants, frais dentaires ou primes d'assurance.

Votre don nous permet d'approvisionner ce fonds régulièrement et de soutenir ces familles à hauteur de CHF 500.- maximum par an. D'avance, un grand merci pour votre soutien !

Pour faire un don :

> CCP 12-761-4 / IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

> Mention : Budget des Autres

